

ORGANE  
de  
LA VILLE  
de  
LAC MEGANTIC  
et de la  
REGION

# L'ÉCHO de FRONTENAC

"AUTORISE COMME  
ENVOI POSTAL DE LA  
DEUXIÈME CLASSE,  
MINISTÈRE DES POS-  
TES, OTTAWA".

17e année No-21

Ste-Marie, Bc. JEUDI, 21 MARS 1946

L. Philippe Poulin, Directeur.

## Importante assemblée de la Cie "Le progrès de Mégantic Inc"

Jeudi, le 20 mars, avait lieu à la Salle Municipale une assemblée générale et spéciale des actionnaires de la Compagnie "Le Progrès de Mégantic Inc." Plus de 125 actionnaires représentant 285 actions y assistaient. M. Jos. Dion, président de la compagnie présidait l'assemblée.

Le Secrétaire de la Compagnie, M. Gérard Lacourcière exposa le but de l'Assemblée, soit celui de passer un règlement pour le mode, qu'il choisira et de donner en garantie les biens mobiliers, immobiliers, futurs et présents de la Compagnie.

Sur proposition de M. Antonio Bédard, secondé par M. Hypolite Leclerc les directeurs sont ainsi autorisés à emprunter jusqu'à con-

curance de \$50,000.00 Le règlement a été adopté unanimement. Une discussion eut ensuite lieu, au sujet du camp militaire dont la compagnie pourrait acheter une partie, si la Corporation de la Ville de Mégantic en faisait l'acquisition.

A l'issue de cette assemblée générale, les directeurs de la compagnie tinrent une assemblée du Conseil d'Administration et les officiers suivants furent élus: MM. Jos. Dion, président, Jos. V. Durand, vice-président, M. Gérard Lacourcière, secrétaire. Les autres directeurs sont MM. Gédéon Blais, Jos. Huot, Joachim Lacombe, le Dr Viateur Bolduc, Wilfrid Bellefleur et Donat Blais.

## Une assemblée de la ligue

Nous avons parlé, dans notre dernière édition, de l'assemblée en cours, chez les membres de La Ligue des Propriétaires au moment où nous terminions la rédaction de notre journal. Depuis, des échos nous sont parvenus de cette réunion. Elle réunissait bon nombre de nos propriétaires et c'est M. L. Philippe Cléche, son président qui occupait le fauteuil présidentiel. Le secrétaire M. Wilfrid Fortin fit la lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente et M. J. Adrien Ballarçon, le trésorier, fit le rapport des recettes et des déboursés, soulignant l'état de la caisse à date.

Différentes résolutions furent adoptées et nous sommes heureux de les publier ici: Proposé par M. Odilon Martel, secondé par M. Arthur Baron que demande soit faite au conseil municipal de Lac Mégantic, de bien vouloir abaisser la taxe foncière des cultivateurs de la ville au taux d'avant la dernière administration municipale, que demande soit faite à La Chambre de Commerce d'adopter semblable attitude.

Pour en venir à cette décision, les membres de la Ligue alléguent que lors de l'imposition des taxes foncières de l'automne 1945 notre conseil municipal a imposé aux cultivateurs la taxe minimum, pré vue par la loi; que par contre, à la même occasion le dit conseil avait baissé de moitié la taxe de locataires; attendu que nos cultivateurs doivent être encouragés, etc.

Une autre résolution dans laquelle M. Henri Latulippe est le proposant et M. Jos. Nadeau, le secondé, se lit comme suit: Vu la rareté des logements à Lac Mégantic, demande est faite aux industriels de la ville d'adopter des programmes d'aide à la construction de maisons; pour leurs employés; que tous nos fabricants et marchands de matériaux de construction soient invités à donner la préférence d'achat à nos concitoyens pour construction à Lac Mégantic; que Copie de la présente résolution soit transmise à Mégantic Manufacturing Co.; à la compagnie Lake Mégantic Pulp, à M. Elodien Ducloux, à la compagnie Pacifique Canadien, à la compagnie Québec Central, à la Julius Kayser à la Coopérative de Lac Mégantic, à MM. Jos. Dion, Laval Fortier, J. E. Marceau et Donat Blais, les priant de bien vouloir coopérer à ce que le Parlement Canadien ratifie le

## Sur le Pont d'Agnès

Si "Bella" pouvait parler, elle dirait qu'au retour d'une fête à la tîre, c'est sur le Pont d'Agnès qu'il faut tîre le plus fortement.

Au retour, il n'y a pas que le bec qui est sucré, quoiqu'on dise quelquefois qu'on est allé se sucrer le bec.

Ces excursions à la cabane goûtent le revenez-y, mais pas pour le lendemain matin.

Tel vétéran a constaté qu'il est plus difficile d'abattre, d'une balle de neige, un de ces écureuils, que d'embrocher un boche.

De tous les sports, qui nous retiennent au grand air, cet hiver, seul celui de la raquette persiste, encore ne se fait-il valoir que dans nos érablières.

Il n'y a pas que les yeux de la nation canadienne qui sont tournés vers notre produit national.

Cette pénurie de nos produits laitiers nous donne une petite idée du malaise qui existerait sur le plancher des vaches, si ces derniers nous refusaient leur matière première.

Sans le vouloir, nous avons tout de même appris à les imiter depuis que leurs produits sont rationnés: "Beurr".

Une réponse que tous entendent et qui ne se fait pas attendre: "Pas une livre".

Nous connaissons des coupons de rationnement qui, à l'arrivée du beurre ne prendront pas goût de tînette.

Ce ne sera pas l'affluence du beurre et de la crème qui donnera, au peuple canadien ce printemps un teint laitueux.

On a chassé la neige à coups de pelle! Faisons disparaître à coup de balai, les traces qu'elle nous a laissées.

On sait presque toujours, entre "sacriers" ce qui bout dans le chaudron du voisin.

A la vue de cette énorme quantité de morceaux de glace, coupés au cours de la récente saison, personne n'est porté à croire qu'il a fallu souvent chanter à ses actifs entrepreneurs de la coupe: "Frères Jacques, frères Jacques, Dormez-vous?"

On eut dit de la jument "Bella" au moment de traverser le Pont d'Agnès, qu'elle avait de la tîre aux pattes.

prêt incompréhensible de \$1,250,000,000, que le gouvernement a consenti à la Grande-Bretagne et qu'il proteste aussi contre l'annulation de la dette de \$425,000,000.00 que l'Angleterre devait au Canada pour le plan d'entraînement aérien dont notre pays avait à lui seul payé les frais dans une proportion de 75%, en surchargeant les canadiens d'impôt pour le plus grand bénéfice de l'empire que copie de cette résolution soit transmise à "L'Écho de Frontenac" et à "La Tribune" pour publication, à la Chambre de Commerce de Lac Mégantic, au Conseil de ville ainsi qu'à la Fédération des Ligues de Propriétaires de la Province.

Suite à la page 6)

## Notes locales

A LAC-MEGANTIC

L'hiver n'est plus! C'est ce matin, en effet, qu'il a cédé le pas à son successeur Monsieur Printemps qui a reçu le coutumeux bon accueil. Si à cause de ses sports, l'hiver se fait quelque peu regretter, à d'autres points de vue on se réjouit de voir le printemps lui succéder, nous apportant un réveil dans la nature, du soleil à profusion et bonté de la verdure.

Dans une autre colonne, nous parlons de la séance qui était tenue lundi, au Conseil Municipal.

L'entailage des érables a été complété dans toutes nos érablières et la sève coule. La première tîre a fait son apparition en fin de semaine dernière. Elle sera sans doute suivie, cette semaine, du délicieux sucre d'érable. Quelle sera la récolte, ce printemps? Il est encore trop tôt pour le prévoir. Nos propriétaires d'érablières semblent confiants.

M. L. Philippe Cléche, C.R., Bâtonnier du district de St-François, se rendra à Sherbrooke, dimanche prochain où il assistera à une initiation au dième degré des Chevaliers de Colomb, auquel appartient le Frère Cléche.

M. Julien Cousineau passe une huitaine dans la métropole dans l'intérêt de son commerce.

Mlle Jeannine Laroche, de Montréal, passe quelque temps dans la famille de M. et Mme Lucien Laroche, ses parents.

M. Luc Mercure, étudiant à l'Université d'Ottawa a visité la famille de M. et Mme L.L. Mercure ses parents.

M. et Mme Elodien Ducloux sont de retour d'un voyage à Montréal.

Mme Julien Cousineau se rendait à St-Ephrem, récemment, pour y visiter ses fillettes Claudette et Lisette, étudiantes au couvent de cet endroit.

M. et Mme Armand Lemoine faisaient un voyage d'affaires à Montréal, récemment.

Mme Donat St-Jean, de Scottstown ainsi que Mme Emile Bellemare, de Cookshire, visitaient M. et Mme Julien Cousineau, dernièrement.

M. Elodien Ducloux est de retour d'un voyage à Williamantic, Conn., où il a visité Mme Esdras Charlier, sa mère, et plusieurs autres parents.

M. et Mme Léo Drapeau sont de retour d'un voyage d'une huitaine à St-Joseph de Beauce.

Mme Rémi Goupil, de Sherbrooke, est l'hôte de parents et d'amis de notre ville. Elle est l'invitée de Mlle Cécile Turgeon.

Mme Emile Pélipin et sa fillelette Viviane, de East-Angus, ont été les hôtes de Mme Pierre Goupil, mère de Madame Pélipin.

M. l'abbé Eugène Foley, de Sherbrooke, a passé quelques jours en notre ville l'hôte de Messieurs Prêtre de la Cure, il a également visité sa sœur Mme Albert Fortier et Monsieur Fortier, Monsieur l'abbé Foley a présidé, en notre église, les exercices du Triduum en l'honneur de Saint-Joseph. Quelques prêtres des paroisses avoisinantes ont prêté leur appui à Messieurs les abbés de la cure à l'occasion du concours de Pâques.

Mlle Cécile Bruneau est de retour d'une promenade de trois semaines à Québec, Montréal, Ottawa et Toronto. Elle était accompagnée de sa sœur Mme Benoît Paradis, de St-Louis de Courville.

Mme Odilon Bruneau est de retour de Montréal, où elle a visité des parents.

M. Léo Isabelle, de Piopois était en voyage d'affaires à Lac Mégantic, jeudi.

M. l'abbé Lucien Boulé, ecc., du grand Séminaire de Sherbrooke visitait les siens de chez nous, ces jours derniers.

M. et Mme J.-Adrien Bailarçon et leurs enfants Hugnette, Raymond et Paul-Emile sont allés à Springhill où ils ont visité la famille de M. et Mme Ferdinand Prince.

## Aux intéressés à la fanfare

On nous prie d'informer tous ceux qui s'intéressent à notre fanfare qu'ils sont priés de bien vouloir se réunir LUNDI prochain, le 25 mars, au collège, à 8 heures P. M.

Que nos musiciens se le disent!

## Conférenciers chez les rotariens

Les deux dernières conférences ont été prononcées, chez les Rotariens par deux personnes bien connues chez nous, la première par M. L.L. Mercure, agent des Compagnies Pacifique Canadien et Québec Central la seconde par le Major Jean L. Reiman, autrefois de chez nous et maintenant de Valcartier, Québec.

C'est lundi, le 11, que Monsieur Mercure a fait sa causerie au Rotary. Notre concitoyen a parlé des relations qui doivent exister entre patrons et ouvriers et de la technique de l'entraînement. Une quinzaine de membres étaient présents. Le président du Club, M. Porter Farwell présenta le conférencier et, à l'issue de sa conférence lui adressa des remerciements.

Le Major Reiman, qui était l'hôte des Rotariens lundi le 18, fut présenté par M. Max Stearns et remercié par M. Porter Farwell. Le conférencier a parlé de sécurité au point de vue défense nationale. Treize membres y assistèrent.

La prochaine causerie, au Rotary, lundi soir prochain, sera faite par M. E.L. Guertin, de Montréal, en charge des bureaux de la sécurité du Pacifique Canadien, comprenant tout le réseau. Monsieur Guertin, ajoutons-le, est un expert en la matière, puisqu'il fait partie de toutes les associations de sécurité du continent nord-américain. Il saura sûrement intéresser les membres car le mot "Sécurité" à notre époque, ne signifie-t-il pas de l'intérêt pour tous.

## DANS NOS REGISTRES PAROISSIAUX

BAPTEMES

Le 10 mars a été baptisée Marie Denise, Roberte, née le 8, enfant de M. Robert Morin et de Madame Morin, née Gertrude Dumais. Parrain M. Stanislas Morin, marraine Mlle Françoise Morin, oncle et tante du bébé.

Le 13 mars était baptisé Joseph, Gérard, Roger, né le 12, enfant de M. Roland Poulin et de Madame Poulin, née Thérèse Mathieu. Parrain et marraine, M. Lucien Lafamme et Madame Lafamme, née Laura Poulin, oncle et tante du bébé.

Le 14 mars a été baptisée Rose, Marie-Jeanne, née le 13, fille de M. Edouard Goulet et de Madame Goulet née Marie-Alice Dumont. Parrain et marraine M. Eugène Arguin et Madame Arguin née Marie-Rose Goulet, oncle et tante du bébé.

Le 17 était baptisé Joseph, Ernest, Gilles, né le 14, fils de M. Ferrier Bouffard et de Madame Bouffard née Marie-Rose Perreault Parrain et marraine M. Ernest Perreault et Madame Perreault, née Diana Bélanger, oncle et tante du nouveau-né.

Le 17 mars a été baptisé Joseph, Gaston, Roland, fils de M. Emile Gosselin et de Madame Gosselin née Aurore Bilodeau. Le bébé, né le 15 a eu pour parrain M. Gaston Pautoux et pour marraine Mlle Jeannine Pautoux.

Le 18 mars était baptisé Joseph, Christian, Rosaire, Yves, enfant de M. Louis Donat Rouillard et de Madame Rouillard, née Alice Coulombe. Le bébé, né le 17 a eu pour parrain et marraine M. Rosaire Giguère et Madame Giguère, née Léona Leclerc.

Le 19 mars on portait sur les fonts baptismaux Joseph, André, fils de M. Joseph Arguin et de Madame Arguin, née Anna Michaud.

## AU CONSEIL DE VILLE

Il y avait séance ordinaire de notre conseil municipal, lundi soir dernier à l'hôtel de ville. Son honneur le maire Paul Leblanc a présidé cette réunion, à laquelle assistaient encore MM. les échevins J.J. Stewart, Rosaire Fortin, A. Komery, Emile Cloutier, Cyrille Blais et Alfred Roy. M. le greffier De Lourdes Loppé était à son siège.

Le maire fait la prière puis déclare l'assemblée ouverte. Le greffier fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion en date du 4 mars, lequel est adopté sur proposition de l'échevin Cloutier, que seconde l'échevin Roy.

Le greffier fait lecture des comptes. L'échevin Komery demande une explication au sujet du numéro 87, compte au montant de \$39.00. L'échevin Cloutier, qui était, à la date du compte en question, président du comité de l'Assistance Publique, dit qu'il s'agit d'une maladie qui était dans le besoin et dont le malade nécessitait un traitement de cinq à six mois et qu'il fallait par conséquent envoyer à l'hôpital. Les membres du comité concerné étaient alors unanimes dans la décision prise.

M. le MAIRE: L'échevin Laporte, qui est absent, doit être au courant de ça.

L'échevin KOMERY: Vous pouvez alors le mettre de côté pour l'instant.

Il est proposé par l'échevin Blais, secondé par l'échevin Blais, que les comptes soient acceptés et payés, exception faite de l'item No. 87, resté sur la table pour étude. Adopté.

Le maire fait la lecture d'une lettre de la Northern Electric Co. Elle répond à une demande faite par la ville, d'un système d'alarme en cas d'incendie. Monsieur le maire rappelle la demande en question ajoutant qu'il s'agit d'un système qui pourrait être installé dans toutes les parties de la ville et "dont on a demandé le coût", d'après ce que je crois, c'est recommandé par la compagnie Under-

writers", d'ajouter Monsieur le maire, Monsieur Leblanc fait la lecture d'une autre lettre, venant de la Canadian Underwriters, celle-ci, et dans laquelle on accuse réception d'une résolution. Cette résolution demandait à cet organisme, d'informer la ville de ce qui était à faire, dans le domaine de prévention des incendies pour avoir droit à l'octroi accordé par le gouvernement provincial. On nous dit que dès une première occasion, un représentant sera délégué à Lac Mégantic, mais on ne peut déterminer la date à laquelle il sera chez nous. Monsieur le maire fait de nouveau remarquer qu'il n'y a pas eu d'inspection depuis 1933; qu'il y a eu aménagement depuis et qu'on pourrait avoir droit à des taux plus favorables.

Une lettre de M. Dolorès Dostle assistant-chef de police, lequel sollicite une augmentation de salaire.

L'échevin BLAIS: Est-ce qu'on devrait étudier cette demande et lui donner une réponse ce soir?

M. le MAIRE: D'ici au prochain conseil, on pourra lui donner une réponse.

L'échevin CLOUTIER: Il demande ça à partir du 1er avril?

L'échevin KOMERY: Je ne suis pas contre.

Réponse sera donc donnée à Monsieur Dostle après la prochaine séance.

Monsieur le maire dit qu'il y a sur la table du conseil, une lettre qui a été adressée à M. Gérard Lacourcière, secrétaire de la Chambre de Commerce, par le Ministère des Postes, relativement aux heures d'ouverture du bureau de poste le dimanche et les jours de fête. Il est mentionné dans cette lettre qu'on a étudié la demande faite d'ouvrir le bureau à 9 heures; on dit, que la demande semble exagérée et qu'il est peu possible de tenir un personnel à la disposition du public, pour la surveillance, dès cette heure-là, ajoutant qu'on trouverait raisonnable l'ouverture à 11.30 heures, comme elle se pratique dans le moment.

Monsieur le maire explique la situation présente, parle de l'encorement qu'il y a au moment de l'ouverture; il déplore la situation et les circonstances qui provoquent cet état de choses, il dit qu'il n'y a aucune raison pour empêcher l'ouverture du bureau de poste à 9 heures; il suggère l'adoption d'une résolution appuyant la Chambre de Commerce.

L'échevin Komery suggère, à défaut de 9 heures, l'ouverture à 10.30 heures. Monsieur le maire est de l'avis qu'on tâche d'accommoder le mieux possible, les gens qui reviennent des différentes messes, le dimanche et à cette fin dit qu'on

(Suite à la dernière page)

## Le docteur Edouard-Henri Letellier

Expert en Anesthésie et Spécialiste pour les maladies d'enfants

informe la population de Lac-Mégantic et de la région qu'il ouvrira son bureau en notre ville, dans quelques temps, après un stage de trois mois dans différents hôpitaux.

Qualité sans Egale

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

## Docteur Tancred Fiset, M.D.L.

MEDICINE GENERALE

SPECIALITES: Maladies de la femme. Traitements électriques.

Heures de bureau: De 9.30 heures A.M. à 9.30 heures P.M.

BUREAU: 81, rue Frontenac près du théâtre

Tél.: 135-W

RESIDENCE: 46, rue Champlain

Tél. 185-J (Pour la nuit)

Sorties de jour et de nuit, sur appels par téléphone

Lac Mégantic

Cité Frontenac

MANUEL DE L'INVENTEUR  
1000  
ALBERT FOURNIER  
934 ST-CATHERINE MONTREAL

# "OBJECTION MAINTENUE!" DIT LE JUGE

"Je reconnais la défenderesse coupable de servir du thé fade à son conjoint et lui ordonne de lui servir désormais du thé Lipton, au goût *vivace*, aussi souvent qu'il le désirera!"

On éviterait toutes les querelles, au sujet du thé, en servant le thé Lipton, au goût *vivace*, parce que sa saveur unique accroît le plaisir de chaque tasse. Les connaisseurs affirment que le thé Lipton a une saveur *vivace*, fraîche, animée, qui n'est jamais fade ou insipide. Demandez donc le thé Lipton, au goût *vivace*, chez votre épicière.

## COMMISSION des PRIX et du COMMERCE en temps de guerre

Subventions sur les légumes destinés à la mise en conserve. Dans une déclaration conjointe, le ministère fédéral de l'Agriculture et la Commission des Prix et du Commerce ont annoncé que l'Office agricole des Vivres ne versera

pas cette année les subventions accordées l'an dernier pour le conditionnement des tomates, des pois du blé d'Inde, des haricots verts et des fèves jaunes.

Plus tard, au cours de la saison, la Commission des Prix permettra une hausse des prix maxima que les conservateurs pourront demander pour la mise en conserve en 1946 des légumes déjà mentionnés.

Nouveau carnet de rationnement. On prépare actuellement un nouveau carnet de rationnement que l'on distribuera aux consomma-

teurs canadiens au début de l'automne, annonce aujourd'hui M. O. W. Rodomar, administrateur de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. D'après les présentes rations, les coupons de viandes et de sucre au carnet de rationnement No 5 seront épuisés tôt à l'automne, ce qui nécessitera la distribution du carnet de rationnement No 6.

"On annonce tôt la présentation du nouveau carnet de rationnement en vue de maintenir aux yeu-

## Un roman dramatique Chemin sans issue (1)

par Georges Simenon  
Tout ce roman, dû à la plume de Georges Simenon et présenté par Les Editions Variétés, est dominé par la personnalité d'un Russe bizarre, nommé Vladimir.

C'est un être étrange, déséquilibré. Il ressemble à ce personnage déjà rencontré dans une certaine pièce de théâtre intitulée L'homme qui jouait la comédie. Le Russe, par jalousie, fait accuser son ami, George Kaeline, du vol d'une bague à diamant. Pour oublier ses lâchetés, Vladimir boit des quantités monstres de boissons alcooliques. Une vieille femme riche, Jeanne Papeller, qui en fait son amant, se voit tout à coup détester par lui. Mais jusqu'où ira cette haine? Et pourquoi, un soir où la lune argentée venait de se lever dans le ciel de Port-Juan, Vladimir s'est-il avancé vers Jeanne Papeller avec un visage d'un alluminé ou d'un fou?

L'intrigue de ce roman empêche le lecteur et lui laisse une saveur étrange. On reconnaît bien là, le style de Simenon et son art aigu d'émoi. Voilà un roman salissant dans la lignée de L'homme qui regardait passer les trains.

du public la diète critique de vivres dans le monde et le grand rôle que doit jouer le Canada en aidant à nourrir les millions d'affamés outre-mer". On donnera plus tard les détails au sujet de la distribution des carnets.

Prix maxima du suif. On a établi les prix maxima au détail des pains de suifs comestibles de boeuf. Les consommateurs paieront ce produit entre 16 et 18 cents la livre, annonce aujourd'hui la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Les fonctionnaires de la Commission expliquent que la situation restreinte des approvisionnements de saindoux et de shortening a porté en général les consommateurs à acheter du suif de boeuf. La nouvelle ordonnance qui entre en vigueur, le 1er mars, stipule la même majoration de détail que celle qui existe pour le saindoux.

Les prix par tout le Canada varieront légèrement selon les diverses zones de prix.

Monsieur La Souris, Les sœurs La croix, Les sept minutes, Malépin Les suicides, Les rescapés du T64, maquis, La Marie du port, Le testament Donadieu, Touriste de bananes et La mauvaise étoile.

(1) Un volume de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

## Le mystère des Saints Innocents (1)

par Charles Péguy  
Le 8 février dernier est décédé Charles Péguy. Pour la première fois, au Canada, un ouvrage complet de Péguy est publié; c'est une présentation des Editions Variétés.

L'imagination du poète fut inspirée de la lecture d'une hymne consacrée aux enfants massacrés par Hérode à cause de l'Enfant-Dieu. Une fois mise en mouvement, la pensée poétique de Péguy devait toucher à bien des sujets et prêter à Dieu les réflexions les plus diverses.

En effet, presque toujours, dans Le Mystère des Saints Innocents, c'est Dieu qui parle par la bouche de la bonne madame Gervaise. Le Dieu de Péguy chante les petites choses charmantes. Non seulement, explique le poète, les hommes sont incapables de faire un mot d'enfant, mais ils ne peuvent même pas le retenir.

Ce mystère contient aussi des pages célèbres que tous ont apprises à aimer, telles sont celles où il nous montre les flottes de prières qui s'avancent sur la mer de l'éternité vers Dieu le Père, où encore les lignes théologiques, qui sont partout dans son oeuvre comme les trois piliers sur lesquels repose l'univers.

Le poète d'Éve et des Tapisseries est non seulement un des plus grands écrivains de notre siècle, il est des plus grands poètes français et son influence ne cesse de grandir, non seulement en France, mais dans tout le monde occidental. Au Canada, où l'on n'a de sa personnalité si riche qu'une idée souvent fragmentaire, cet ouvrage contribuera à la découvrir mieux et à puiser dans son oeuvre de précieux enseignements.

(1) Un livre de 240 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.25, par la poste, \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

## César Birotteau (1)

par Honoré de Balzac  
Cette saison, Les Editions Variétés présentent dans leur riche collection "Les romans illustrés"

## PAINKILLER

Le meilleur remède de famille  
SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS ETC

## Le Matin

Lavez aussi votre estomac, votre tête, vos reins en absorbant à jeun un grand verre de Lithinés Groc formés n° 23. Vous voilà désintoxiqué et en place pour une dure journée de labeur.

A MIDI, toute la famille, petits et grands, bien portants ou malades, se maintiendra en bonne santé en buvant pendant les repas cette eau minérale de table et de régime agréable, astringente et économique pour le budget, boîte de 15 pintes (moins de 3 cents la pinte).

LE SOIR, les Lithinés Groc chassent les EXCES D'ACIDE, vous procurent une digestion facile et un sommeil réparateur.

Les Lithinés du Dr Groc n° 33 (PRODUIT FRANÇAIS)

remplacent les eaux minérales naturelles françaises dans le traitement des affections arthritiques du foin, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin, et des rhumatismes.

La distribution en envoi gratuit. Écrivez à J. DUCROS, Importation Française, 550, Bonsecours, Montréal.

LITHINÉS GROG

# CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



La sève d'érable du Québec est renommée dans le monde entier

Photo par courtoisie du Service de Cini-Photographie

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que plus de 60% de la production canadienne de sirop d'érable vient de notre province? La valeur de cette récolte, en 1944, s'est chiffrée à \$7,335,000. Les produits de l'érable sont très recherchés pour la table, mais ils ont aussi une application très précieuse dans l'industrie du tabac où on les utilise pour conserver l'humidité et la fraîcheur des tabacs. Étant donné que 87% de tous les tabacs transformés et vendus au Canada proviennent de la province de Québec, on comprend facilement le rapport économique qui existe entre ces deux produits de chez nous.

Si importante que soit l'industrie de l'érable, elle ne représente qu'une faible partie du revenu du Québec rural. L'exploitation agricole en général, encouragée par le gouvernement, s'est placée au rang des grandes entreprises du Québec, avec les industries minière, hydroélectrique, du bois de construction et autres, pour compléter un programme équilibré de progrès qui se fait égale-

ment sentir dans le domaine économique et de l'éducation de la province. Ce progrès intéresse les Canadiens en général, étant donné ses importantes contributions à l'accroissement, à la prospérité et à l'unité de notre nation.

## LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail à \$800,000,000 par année. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie Hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont également développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces sœurs, un brillant et glorieux avenir.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE  
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

Suivez la foule vers Pepsi!

IL N'Y A PAS DE MEILLEUR BREUVAGE GAZEUX

deux chefs-d'oeuvres d'Honoré de Balzac: Eugénie Grandet et César Birotteau. Ces deux romans récemment parus, ont été publiés simultanément avec La princesse de Clèves par Madame de La Fayette. César Birotteau est une autre célèbre figure de la grande armée du roman La comédie humaine créée par Balzac. Le parfumeur Birotteau, inventeur de la double pâte des sultanes et de l'eau carminative et patron de l'établissement La Reine des roses veut se lancer dans la politique et la spéculacion. Madame Birotteau, femme de grand jugement, cric casse-cou. César grisé par quelques succès n'entend rien; il se croit appliqué aux plus hauts postes et aux plus éminentes fonctions. Etait-il orgueilleux? Que oui! (suite à la page 5)

## LE NETTOYAGE MODERNE

sous une nouvelle administration  
Il nous fait plaisir d'informer le public de Lac-Mégantic et des environs que nous avons fait l'acquisition de la machinerie du NETTOYAGE MODERNE, aujourd'hui installée au :

Numéro 151a rue Frontenac

Une attention prompte, un service court, un travail satisfaisant dans toute la mesure du possible, voilà ce que vous réservent le Nettoyage Moderne et ses nouveaux propriétaires :

LAFLECHE & VALLEE

151a, rue FRONTENAC — TEL.: 126J — LAC-MEGANTIC, QUE.

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE LTEE, 1586, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL 16

Etude légale de  
M<sup>re</sup> LOUIS-PHILIPPE CLICHE, L. L. L.,  
Avocat au Barreau de St-François  
Lac Mégantic — Cté Frontenac

Tél.: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste)  
Heures de Bureau: — 9 a.m. à 9 p.m.  
DR J-EDOUARD LAFLECHE  
CHIRURGIEN - DENTISTE  
Lac Mégantic — Cté Frontenac

LES DOCTEURS  
J. A. & LIONEL DARGHE  
92 rue King O. Sherbrooke  
YEUX, - OREILLES, - NEZ, - GORGE  
Lunettes fournies à délai de quelques heures.

CHIRURGIEN - DENTISTE  
DR PAUL FRESCYNET  
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester  
Tél.: 89 Au-dessus de la Pharmacie Renall  
Lac Mégantic — Cté Frontenac

L'ÉCHO DE FRONTENAC  
 Jour mal hebdomadaire  
 PRIX DE L'ABONNEMENT  
 Canada \$2.00 États-Unis \$2.50  
 Toute année commencée est  
 due en entier.

# L'ÉCHO de FRONTENAC

"L'ÉCHO DE FRONTENAC" JEUDI, 21 MARS 1946

DEMANDEZ LES PRIX DE  
 NOS  
 Annonces à longs termes,  
 Annonces classées,  
 Annonces judiciaires et autres.

## Conférence de Mtre Cliche sur la question de l'électricité

Voici le texte de la conférence prononcée par Mtre L. Philippe Cliche, hier soir mercredi, lors du forum sur l'électricité.

La ligue des Propriétaires de la Ville de Mégantic a accepté, avec une grande joie, l'aimable invitation qui lui a été faite par le Conseil Municipal de participer à ce Forum sur la question de l'énergie électrique à Lac Mégantic. Nous en remercions sincèrement M. le Maire et Messieurs les Echevins, et nous les félicitons d'user ainsi des méthodes franches et loyales avec le public, qui a droit et qui veut être renseigné.

La ligue des Propriétaires participera à l'étude de cette question, avec franchise et sincérité, elle aussi, convaincue que nous sommes que le développement matériel futur de notre Ville dépend surtout de la façon suivant laquelle sera résolu son problème de l'énergie électrique.

### HISTORIQUE

L'histoire étant une éternelle recommencence, nous jetterons donc un rapide coup d'oeil sur le passé

qui éclairera certainement l'avenir. A Lac Mégantic, nous sommes dans le bassin de la Rivière Chaudière, et, si nous consultons le tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), nous constatons qu'à partir du Lac Mégantic, jusqu'à l'embouchure de la Rivière Drolet, le parcours de la Rivière Chaudière offre le plus beau rapide susceptible de développement de tous les tribunaux au Sud du St-Laurent. Nos grands et nombreux Lacs, qui sont en amont tout autant de réservoirs naturels, pouvant être facilement aménagés, peuvent fournir un débit d'eau convenable. Nous avons donc chez nous une magnifique ressource naturelle.

Les premières personnes qui parurent s'y intéresser (après le Général Arnold, qui y perdit plusieurs canons) furent les promoteurs et fondateurs de la "Compagnie de Pulpe de Lac Mégantic". Sous ce nom Français, le 27 février 1893, ils obtinrent de la Législature de Québec (56 Victoria ch. 78) leur incorporation, avec bureau

principal dans le Canton Whitton, et, le droit d'acquérir des immeubles pour ériger des digues. Dès 1893, Messieurs Farren, Russell, Farnsworth, Farwell, Perry et Crocker, tous du Massachusetts, se joignirent donc à M. Stearns du Village de Mégantic pour acquérir et exploiter les ressources naturelles de notre région.

Ces gens firent une étude des possibilités de développement chez nous, et, nous les voyons revenus devant la Législature de Québec le 10 mars 1899 (62 Victoria, ch 82) avec une requête dans le but d'augmenter les pouvoirs de la Compagnie de Pulpe de Lac Mégantic, aux fins de créer des pouvoirs hydrauliques et de construire des digues, exploiter des ateliers pour la fabrication du papier, des appareils électriques et produits de l'électricité pour des fins d'éclairage et le pouvoir moteur. Cette requête fut accordée, à la "Compagnie de Pulpe de Lac Mégantic" qui eut le pouvoir d'ériger, construire et entretenir une ou plusieurs digues le long de la Chaudière, entre les Cantons Whitton et Spaulding, et, aussi de conduire l'eau depuis la dite rivière par des canaux et des canaux d'écluse qui devaient être faits par la compagnie en tout endroit sur la dite rivière, le long de ses bords, pour des fins hydrauliques et manufacturières. Elle était aussi autorisée à exécuter tous autres ouvrages nécessaires sur les dits canaux, à prendre possession du lit et de la grève de la dite rivière à l'entrée des dits canaux ou canaux d'écluse ou queues d'eau, pour les pouvoirs hydrauliques pris des dits canaux ou canaux d'écluse etc. etc., à fabriquer, fournir et vendre l'électricité pour les fins d'éclairage, chauffage et de force motrice; construire des tramways; et, avec le consentement des conseils municipaux, ériger et maintenir tout un service public d'électricité dans ce qui constituait dans



### Election à l'assistance maternelle

Les dames de l'Assistance ont eu récemment leur élection pour l'année 1946.

Madame J.E. Lafèche, ne pouvant accepter la présidence pour un second terme, est remplacée par Madame Jos. Dion. Madame Odilon Bruneau est nommée Vice-Présidente et Madame L.L. Mercure est réélue secrétaire. Les Visiteuses sont les mêmes que pour l'année 1945:

- Nord Mmes Jos. Durand et Adolphe Turgeon
  - Nord-est Mmes Keenan Legendre et Cyrille Baillargeon
  - Centre Mmes Adélaïde Thibault et Joseph Giguère
  - Agnès Mme Odilon Bruneau.
- Les personnes qui nécessitent les secours de l'Assistance Maternelle sont priées de s'adresser aux visiteuses de leur quartier respectif.

Mme Lorette B. Mercure, Secrétaire.

ce temps-là les comtés de Beauce et de Compton.

La lecture de cette liste de travaux projetés est encore bien plus longue dans la loi elle-même qui fut passée pour en autoriser l'exécution, et, il en ressort clairement que les fondateurs de la "Compagnie de Pulpe de Lac Mégantic" avaient surtout en vue chez nous l'organisation d'une Compagnie d'Utilité-Publique dont les pouvoirs étaient en tous points semblables à ceux de la Shawinigan Water and Power incorporée le 15 janvier 1898 (61 Victoria, ch. 70).

En consultant l'histoire des lots qui sont en bordure de la Chaudière dans les Cantons Spaulding et Whitton, l'on trouve que la "Compagnie de Pulpe de Lac Mégantic" ne tarda pas à se procurer les droits hydrauliques sur une bonne partie du rapide de La Chaudière, entre le Lac Mégantic et la limite ouest du Canton de Gayhurst. Les 5 mai, 13 juin et 14 sept. 1898; le 4 octobre 1899 pour le côté Spaulding; et les 13 avril, 7 mai, 27 juillet 1898; le 14 juillet 1899 pour le côté Whitton, sont les dates importantes des principales concessions obtenues par la Compagnie sur les forces hydrauliques du magnifique rapide de la Rivière Chaudière. C'est donc dire que les fondateurs de la "Compagnie de Pulpe de Lac Mégantic" avaient certainement repéré chez nous une source considérable d'énergie électrique, qu'ils se préparaient à mettre en valeur, au moyen de digues et canaux et canaux d'écluse, et, ils avaient en vue la production de l'énergie électrique pour en vendre partout dans les limites des comtés de Beauce et de Compton, pour actionner et éclairer des tramways, des moulins, des manufactures et pour fins domestiques.

En outre d'acquiescer des droits hydrauliques dans le rapide de la Chaudière, la Compagnie s'occupait immédiatement de construire une chaussée de contrôle du débit des eaux du Lac Mégantic, à son moulin de pulpe actuel, et à cette fin elle se porta acquéreur de la fameuse servitude d'inondation qui affecte presque tous les terrains baignés par le Lac Mégantic. Après s'être assurée d'un maximum possible d'élevation du niveau des eaux du Lac Mégantic, pour en faire un réservoir, la Compagnie s'assurait de droits hydrauliques importants sur tous les affluents du Lac Mégantic et sur le Lac des Araignées qu'elle endiguait aussi.

Mais il semble que la Compagnie de Pulpe de Lac Mégantic, bien qu'obtenant plusieurs concessions hydrauliques importantes, ne réussissait pas à acquiescer tous les droits dont elle avait besoin pour compléter son projet initial. Ainsi, en 1912, dans les contrats du Gouvernement de Québec, avec la Compagnie, devant le Notaire Chs. Delagrave, en date du 5 déc. 1912, No

### La famille Fiset est en deuil

Décès à Québec, de Mme Michel Fiset, mère de notre concitoyen, le Dr Tancrède Fiset.

La famille du Docteur et de Madame Tancrède Fiset, de notre ville est dans le deuil depuis la semaine dernière, alors que vendredi après-midi décédait, dans un hôpital de la capitale Mme (Docteur) Michel Fiset, née Blanche Lefebvre, âgée de 77 ans et 4 mois.

Le service et les funérailles de la regrettée défunte avaient lieu lundi, à 9 heures, en l'église St-Sauveur de Québec. Elle laisse pour la pleurer un fils et une belle-fille, le Dr et Mme Tancrède Fiset de Lac Mégantic; ses petits-enfants et autres parents.

Nous prions le Docteur Fiset, Madame Fiset et les membres de leur estimée famille d'accepter l'expression de nos sincères condoléances.

1481 des minutes du dit Notaire, il est spécialement convenu que le Gouvernement cède à la dite Compagnie les droits hydrauliques sur la rivière Chaudière à partir du lot 60 Spaulding (en aval de la chaussée actuelle de la Compagnie) jusqu'au pont d'Agnès, et, une partie du rapide en aval des droits de la

### LA METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRÈS EN 1945

Ottawa, le 18 mars.— Le versement total de \$623,443,186 effectué en 1945, par la Metropolitan Life Insurance Company, à ses détenteurs de polices, au Canada et aux États-Unis, fut la plus forte somme que cette compagnie ait versé, au cours d'une année, à ses détenteurs de polices vivants et à leurs bénéficiaires, d'après le rapport annuel de la Compagnie publié aujourd'hui.

Au cours de l'année, les ventes de nouvelle assurance-vie à prime encasée dépassèrent celles de l'année précédente et se chiffèrent à \$2,143,423,150. L'en-cours d'Assurance-Vie de la Compagnie s'élève à \$31,261,969,317 en tout, maintenant. En outre, la Compagnie a un en-cours d'Assurance Accident-Maladie qui comporte un capital assuré de \$1,819,363,031 et des indemnités hebdomadaires de \$29,408,941.

Le barème des dividendes aux détenteurs de polices a été maintenu, fait-on remarquer dans le rapport, et, dans certains cas, on l'a augmenté quelque peu. La somme de \$123,338,706 a été mise de côté pour le paiement de dividendes, en 1946.

On remarque une marge de sécurité supplémentaire dans le surplus de fonds non attribués, au montant de \$448,644,815, et dans une réserve spéciale au montant de \$109,422,000, en cas de dépréciation ou de fluctuation dans la valeur des placements.

EDWIN C. McDONALD  
 Vice-Président Administrateur de la Direction Générale au Canada, qui révèle que, à la fin de 1945, un total de \$125,355,481 avait été placé au Canada par la Metropolitan Life Insurance Company.

En ce qui a trait aux opérations de la Compagnie, au Canada, le rapport révèle que près de 2,300,000 détenteurs de polices de la Dominion y possèdent \$1,775,471,688 d'Assurance-Vie en cours. M. McDonald, fait remarquer, dans ce rapport, que, pour chaque groupe de cinq personnes, au Canada, une est assurée à la Metropolitan.

M. McDonald fait aussi remarquer que le total des sommes versées par la Metropolitan, au Canada, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus le montant qu'elle a de placé au Canada, excède de plus de \$270,000,000 les primes totales recueillies des Canadiens.

## Le souper-causerie des marchands est un véritable succès

L'Association des Marchands-Détailants, de Lac Mégantic recevait mardi soir, le secrétaire général de l'Association des Marchands-Détailants, du Canada, de Montréal, M. Fernand Boisseau. Monsieur Boisseau n'était pas inconnu au milieu de nos marchands, l'autre soir, puisque plusieurs d'entre eux avaient fait sa connaissance lors du récent congrès des Marchands de Québec. Elle laisse pour la pleurer un fils et une belle-fille, le Dr et Mme Tancrède Fiset de Lac Mégantic; ses petits-enfants et autres parents.

L'assistance fort nombreuse remplissait la salle à sa pleine capacité et les sièges, aux tables, étaient insuffisants; il fallut en ajouter pour permettre à tous les employeurs et les employés membres de l'Association, de s'asseoir. A la table d'honneur on remarquait, outre le président Monsieur

Ville de Mégantic; mais le gouvernement se réservant spécialement le droit de contrôler et de régulariser les eaux du Lac Mégantic.

Note de la Rédaction: L'espace nous permet pas de publier dans notre présent numéro le travail au complet de Mtre Cliche. Nous invitons nos lecteurs à lire la suite dans notre prochaine édition.

Cousineau et le conférencier M. Boisseau, Son Honneur le maire Paul Leblanc, MM. Henri Laporte, pro-maire, Jos. Dion, Eugène Huard, Jos. Huot, L.L. Mercure, Antonio Bédard, Oscar Samson, Léo Benoit, Joachim Lacombe, président de la Chambre de Commerce, M. et Mme J. Aristide Roberge.

Le président souhaita la plus cordiale bienvenue à tous, saluant en particulier l'hôte d'honneur et conférencier; remerciant tous ceux et celles qui voulaient bien être présents, saluant la présence du maire de notre ville, M. Paul Leblanc. Monsieur Cousineau invita alors M. Jos. Dion à présenter le conférencier, ce que fit Monsieur Dion en termes choisis.

Monsieur Boisseau parla du Commerce d'Après-Guerre. Sa causerie, des plus intéressantes et très à point, en ces temps où le monde commercial en est à une phase à la fois nouvelle et sérieuse, sur la route, d'une prospérité que tous souhaitent voir se continuer. Il fut écouté très attentivement et les appréciations que l'on entendit de partout au lendemain de cette soirée, furent des plus favorables.

Monsieur Cousineau pria ensuite Monsieur le maire Leblanc et M. Henri Laporte d'adresser quelques mots ce que firent avec beaucoup d'à-propos le maire et le pro-maire de Lac Mégantic.

## Les situations suivent l'organisation

mais employeurs et travailleurs doivent aider

Durant la guerre, l'organisation de la main-d'oeuvre a été rendue possible par le concours des employeurs et des travailleurs.

La même collaboration est non moins nécessaire pour aider à l'organisation du marché du placement durant la présente période critique.

Quelques contrôles de la main-d'oeuvre demeurent en vigueur. Ils ont encore force de loi. Ils visent à aider l'organisation du marché du placement.

Les contrôles encore en vigueur ont pour objet d'aider employeurs et travailleurs. Ils n'exigent de fait que l'aide secondaire du public.

### ON VOUS EXHORTE À VOUS CONFORMER AUX QUATRE CONTRÔLES QUI DEMEURENT EN VIGUEUR.

- 1—Les employeurs DOIVENT aviser le bureau local du Service national de Placement de tout besoin de travailleurs, dès que ce besoin est connu.
- 2—Si les employeurs embauchent des travailleurs sans avoir recours au Service national de Placement, ils DOIVENT aviser le plus proche bureau du SNP dans les trois jours qu'un travailleur a été embauché. (A cette fin, on fournit la formule NSS 312.)
- 3—Les chômeurs en quête de travail DOIVENT s'inscrire au bureau local du Service national de Placement s'ils chôment depuis sept jours consécutifs.
- 4—En général, tout employeur ou travailleur DOIT donner avis de sept jours à l'autre partie de toute intention de cessation d'emploi. (On exige encore la formule NSS 120.) On pourra se renseigner sur les exceptions au plus proche bureau du SNP.

Associés dans l'industrie, employeurs et travailleurs devraient aider le Service national de Placement à faciliter un niveau plus élevé du placement en se conformant à ces règles simples.

Un service de placement ne peut donner son entier concours à la Collectivité qu'avec l'appui du public.

Utilisez pleinement les facilités que vous offre le bureau local du Service national de Placement. Il est là pour satisfaire vos besoins et ceux de toute la Collectivité.



Soutenez votre abdomen et votre dos fatigués avec un **SUPPORT SPENCER** dessiné spécialement pour vous.

Votre Spencer soulagera mal de dos musculaire et fatigue dus à la tension que provoque le mauvais maintien. Il vous reposera, vous donnera plus d'endurance et un renouvellement d'énergie.

**Mme JOS. LAMONTAGNE**  
 Corsetière SPENCER Erg.

57 Rue Dollard, LAC MEGANTIC. Tél. 89-W. CTE FRONTENAC

"Moi, je suis content d'avoir vu mon gérant de banque!"

Nous étions indécis, Margot et moi... On insistait pour que nous placions nos économies, y compris ma prime de démobilisation, dans une affaire qui nous paraissait excellente. Mais mon gérant de banque m'a montré qu'elle n'était pas aussi bonne que nous le croyions... Sans lui, nous aurions peut-être perdu tout notre avoir!

Si vous êtes un ancien combattant, vous avez intérêt, au moment de réintégrer la vie civile, à consulter un gérant de banque.

Il est au courant de la situation économique locale et des occasions favorables, et il lui fait toujours plaisir de donner des renseignements utiles à l'ancien combattant qui va le voir.

Il connaît les espoirs et les craintes, les joies et les soucis du chef d'une petite entreprise, de l'ouvrier et de l'employé, parce qu'il a, depuis longtemps, l'habitude de causer avec un grand nombre d'entre eux, d'étudier leurs problèmes, de leur prêter de l'argent et de leur rendre service de diverses autres manières. Il serait heureux de vous être utile, à vous aussi.

Allez donc le voir à la prochaine occasion. Il y a, dans toutes les parties du pays, d'anciens combattants qui se disent: "Moi, je suis content d'avoir vu mon gérant de banque!"

Cette annonce est commanditée par votre banque

**JE MY CONNAIS EN FAIT DE BON PAIN!**

**ET MOI, JE MY CONNAIS EN FAIT DE BONNE LEVURE!**

Les ménagères avisées emploient la LEVURE ROYAL. Elle donne du pain plus léger, plus délicieux, à mie plus fine.

ENVELOPPÉE HERMÉTIQUEMENT POUR PLUS D'ACTIVITÉ

**PAINS LEVURE ROYAL**

ASSURÉ UN PAIN PARFAIT

**La coupe de la glace est terminée**

Avons-nous déjà songé à toute l'importance que peut avoir pour notre population, la préparation, la coupe et le charroyage, puis l'emmagasinement de cette substance, aussi utile que nécessaire qu'est pour notre population, la glace dont on nous fait à Lac-Mégantic, une généreuse distribution durant, non seulement la saison de l'été, mais l'année entière. Sans elle, nombre de foyers seraient dans l'embarras lorsqu'il s'agit de la conservation des aliments en général. Les fins pour lesquelles la glace est employée en toutes saisons sont multiples. Il n'est donc pas surprenant si on apporte autant d'importance à sa coupe qu'à sa préparation et à sa conservation. Nous avions l'occasion de rencontrer

Suite à la page 67

**Chez les Chevaliers de Colomb**

Mercredi le 18 mars, eut lieu dans les salles de notre Conseil local, notre réunion mensuelle sous la présidence du Vénérable Grand Chevalier Arthur Morissette. Après la lecture des minutes, des comptes, etc., on en est venu aux questions du jour.

Qu'il nous soit d'abord permis de remercier les généreux donateurs d'argent ou de cadeaux pour nos bingos du 20 au 22 février. Citons particulièrement les noms de MM. Philibert Cléche, Jos. Dion, J.A. Roberge, Alphonse Legendre, Henri-Louis Audet, François Dallaire, A.J. Lemieux, Dr Louis-Georges Huard, Dr Charles Bolsvert, M.M. Etienne Chartier, L. Ph. Cléche, Paul Vallierand, l'Hôtel Queen, G. et G. Luch, Bernier et Frère, Julien Cousineau, Emile Girard, Laval Fortier, Donat Blais, J.A. Véronneau, Jos. V. Durand, Jos. Huot, Roland Ruel, L.R. Boulanger et Mme J. Edgar Morin. Nous remercions encore ceux qui nous ont aidés dans l'organisation de notre bingo: Mlles Jeanne Hélène Dubé, Madeleine Roy, Solange Couture, Madeleine Buflange, Yolande Gullamette et Gergette Pilote; Mmes A. Morissette, E. Rodrigue, Etienne Chartier, Rodolphe Chartier, Fernand Mercier, Jos. Lacroix, Emile Vachon, Donat Blais, Wilfrid Richard et Vianney Tremblay.

**Rapport de l'assistance maternelle en 1945**

15 familles secourues.  
75 visites à domicile.  
280 articles distribués aux mères et enfants nécessiteux.

L'Assistance maternelle a de plus payé l'hospitalisation de 10 personnes à l'Hôpital St-Joseph de notre ville. Mme Lorette B. Mercure, Secrétaire.

Nous sommes enchantés du succès de nos bingos et nous remercions tous ceux qui ont assisté, de leur encouragement. Nous sommes peinés du fait que tout le monde n'ait pu gagner, mais nous leur souhaitons bonne chance pour une autre fois.

Parmi nos activités en mars, soulignons: le 31 mars, une grande partie de sucre, ou plutôt de tire d'étable à nos salles. Nous ferons la tire que vous pourrez laisser refroidir sur la glace. Vers 5 heures grand souper aux "beans". Egalement au menu: oeufs cuits avec grillades de lard salé. La partie de sucre commencera vers 2 heures. La direction se propose d'essayer de satisfaire tous les gourmets. Le prix d'entrée sera à la portée de tous mais il n'a pas encore été fixé. Nous promettons la mise en vente des billets pour le 24 mars au plus tard. Le prix sera établi pour les grandes personnes et pour les enfants.

Nous nous permettons de rappeler

**LA FERME**  
(suite de la page 6)

semaines environ.

On accouple les oies pour la reproduction à raison d'un mâle par deux ou trois femelles, et cet accouplement doit se faire de préférence en janvier. On pourra se procurer un bulletin sur l'élevage des oies en écrivant au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. On trouvera dans ce bulletin tous les renseignements au sujet de la sélection des oiseaux reproducteurs et des soins à leur donner.

Les oeufs doivent être incubés par la mère ou par des poules. Ils n'éclosent pas bien dans les incubateurs modernes. L'élevage des oies est facile. Il n'exige que peu d'attention. Un oisillon bien éclos et bien parti fait presque toujours une oie en automne. La ferme est l'endroit naturel pour l'élevage des oies. On peut dire que cet élevage ne paie bien que dans les conditions de la ferme, pas ailleurs.



semaines environ.

On accouple les oies pour la reproduction à raison d'un mâle par deux ou trois femelles, et cet accouplement doit se faire de préférence en janvier. On pourra se procurer un bulletin sur l'élevage des oies en écrivant au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. On trouvera dans ce bulletin tous les renseignements au sujet de la sélection des oiseaux reproducteurs et des soins à leur donner.

Les oeufs doivent être incubés par la mère ou par des poules. Ils n'éclosent pas bien dans les incubateurs modernes. L'élevage des oies est facile. Il n'exige que peu d'attention. Un oisillon bien éclos et bien parti fait presque toujours une oie en automne. La ferme est l'endroit naturel pour l'élevage des oies. On peut dire que cet élevage ne paie bien que dans les conditions de la ferme, pas ailleurs.

**Echos d'il y a dix ans**

(De notre édition du 19 mars 1936)

**DECES DE MME EUSEBE HUARD**  
Une personne bien connue meurt à Lac-Mégantic. Madame Eusèbe Huard est décédée à l'âge de 69 ans et 7 mois, laissant un fils, M. Charles Huard de notre ville et 2 filles Mmes P. Bienvenue et H.R. Bouffard, de Québec; deux sœurs, Mme Napoléon Audet, de Lambton et Mme J. E. Rhéault de Sherbrooke, une petite-fille Louise Bienvenue, ses gendres, neveux et autres parents. M. le curé J.A. Bonin chanta le service assisté de MM. les abbés J.C. Bourget et Paul Marin.

Gagnon est réélu préfet du comté. **DECES A COURCELLES** — A Courcelles est décédé M. Aphonse Bureau, à l'âge de 71 ans. Deux fils et deux filles lui survivent.

**NOTES LOCALES** — M. Edouard Paré, d'Amos, visite parents et amis

**AU CONSEIL DE COMTE** — Les maires de nos différentes municipalités se réunissent en séance, à Lac-Mégantic. On remarque: Mtre L. Philippe Cléche, Ludger Lavigne, Joseph Turcotte, Alphonse Legendre, Philippe Houle, Alfred Leblanc, Amédée Bussières, J. Chabot, J.A. Blanchette, A. Bernier, J. Vachon, Henri-Louis Gagnon, J. Beaulieu, Borromée Hallée, J.A. Déveau, MM Buteau et Labonté, M. Henri-Louis

**ECHOS DU BAL MASQUE**

(suite)

Plante décorative; 11ème prix: Mlle Fabiola Roy, (Richesse) \$2.50, par l'hotel Queen; 12ème prix: M. Raymond Royer, (richesse), un briquet par M. Camille Ethier; 13ème prix: Mlle Jeanne Lemay, (Personnification) Pot à l'eau et verres par M. Laval Fortier; 14ème prix: Jean-Yves Roberge, (Personnification) \$2.50, par M. Hector Durand; 15ème prix: Mlle Lonfchamp, (L'ensemble) \$2.50 par M. M. J.-Emile Cloutier; 16ème prix: M. Louis-Georges Roy, (L'ensemble) \$2.50 par M. Paul O'Neil; 17ème prix: Mlle Berthe Blais (Élégance) \$2.50, par M. J.-Pierre Belle; 18ème prix: M. Paul Jenkins (Élégance) un pot à l'eau et verrerie par M. Emile Beaudoin; 20ème prix: Gagnant inconnu, portant le numéro 24, (Originalité) une photographie chez Morkill; 21ème prix: Mlle Colette Roberge (Richesse) 100 cigarettes; 22ème prix: M. Adélar Dupuis (richesse) chemise et cravate, de J.A. Roberge et Fils; 23ème prix: Mme Viateur Bolduc (personnification) boîte de papier à lettres, par le Café "Chez Marcel" 24ème prix: M. Gaston Fauteux (personnification) 100 cigarettes, par G. et G. Luch 25ème prix: M. Fernand Robitaille (Ensemble) une bonbonnière; 26ème prix: Mlle Lilliane Michaud (L'Ensemble) plat en plex; 27ème prix: Mlle Blanche Charest (Élégance) Salières, du Studio Musique; 28ème prix: M. Fauteux (Élégance) 4 livres de sirop de Blé d'Inde; 29ème prix: Mlle Blais (Originalité) Mouchoirs de tête par "Chez Adrienne"; 30ème prix: M. Fernand Roy (Originalité) Cravatte, par Komery et Frère; 31ème prix: M. Fernand Roy (Originalité) Cravatte par Komery et Frère; 32ème prix: Mlle Charest (richesse) Mouchoir de tête, par "Chez Adrienne" Mlle Pierrette Pépin et M. Raymond Royer reçoivent un prix spécial de \$8.00, don de La Légion. Le prix de présence a été gagné par Mlle Rita Bégin, \$3.00

**ARBRES FRUITIERS**

Assortiment complet de variétés de Pommiers No 1 d'été, d'automne et d'hiver, ainsi que de variétés de Pruniers, de Cerisiers, de Groseilliers, de Raisins, de Cassis, de Myrtilles, de Framboisiers et de Fraises.

Liste de Prix sur demande

Téléphone "L'Ancester" 4191

**WILPERRON**

**Quoi de neuf à la Metropolitan?**

PLUSIEURS postes du bilan que la Metropolitan Life Insurance Company produit pour 1945 donneront de la satisfaction aux assurés.

Les sommes versées aux détenteurs et aux bénéficiaires des polices, au Canada et aux Etats-Unis, ont atteint le chiffre sans précédent de \$623,000,000. Abstraction faite des décès dus à la guerre, la mortalité parmi les assurés a été la plus faible qui ait jamais été enregistrée. Les capitaux placés ont donné un rendement conforme à la tendance d'ensemble et quelque peu réduit. La Compagnie avait réalisé des accroissements d'actif qui lui ont permis d'apporter aux réserves des polices et rentes un remaniement faisant état des recettes d'intérêt réduites. Les barèmes en usage pour l'attribution des dividendes aux assurés ont été maintenus, et il se présente des cas où ces barèmes ont été quelque peu rehaussés.

Les fonds de surplus libres, en fin d'exercice, se chiffraient à \$448,600,000. En outre, la Compagnie détenait un fonds de surplus spécial de \$109,400,000, dont \$95,100,000 affectés à une réserve spéciale pour dépréciation ou fluctuation éventuelle de la valeur des placements, et \$14,300,000 en réserve pour parer aux épidémies, etc., à la Branche-Gruppe. Ces fonds créent une marge de sécurité supplémentaire pour les assurés.

Dans son compte rendu aux assurés Canadiens et Etatsuniens, pour 1945, la Metropolitan fait réponse à nombre de questions que poserait vraisemblablement un assuré visitant les bureaux de la Compagnie. A titre d'indication, voici quelques-unes des questions auxquelles il est répondu:

**A-t-il été payé bien des sinistres additionnels, l'an dernier, par suite de la guerre?**

Une meilleure longévité chez les assurés réduirait-elle le prix de l'Assurance-Vie?

Quels genres de placements la Compagnie a-t-elle pratiqués?

Outre qu'il répond à ces questions et à bien d'autres, le compte rendu donne un aperçu du résultat financier des opérations de la Compagnie, au cours de 1945. Que vous soyez ou non assuré auprès de la Metropolitan, vous trouverez ce compte rendu intéressant et instructif. Pour en obtenir un exemplaire, il suffit d'écrire à la Direction Générale au Canada, à Ottawa, et de demander le compte rendu annuel de la compagnie, compte rendu intitulé: "Quoi de neuf à la Metropolitan?"

**ÉTAT DE LA SITUATION POUR 1945**

ENGAGEMENTS ENVERS LES DÉTENTEURS DE POLICES, LES BÉNÉFICIAIRES, ET AUTRES	ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS
<b>Réserves statutaires des polices</b> . . . . . \$6,400,802,374.47	<b>Valeurs gouvernementales</b> . . . . . \$3,901,918,692.03
Ce montant, augmenté des primes futures et de l'intérêt, est nécessaire pour assurer le règlement futur de tous les bénéfices prévus dans les polices.	Gouvernement du Canada et Gouvernement des Etats-Unis.
<b>Montants d'assurance et dividendes consentis à l'intérêt</b> . . . . . 342,073,866.83	<b>Autres valeurs</b> . . . . . 1,729,338,186.57
Poste de fonds laissés par devers la Compagnie pour être payés dans l'avenir.	Provinces, Etats particuliers et municipalités . . . . . \$ 92,780,754.21
<b>Réserve pour dividendes attribués aux assurés</b> 123,338,706.00	Chemins de fer . . . . . 584,361,368.30
Mis de côté pour être versé, en 1946, aux détenteurs de polices appelés à toucher ces dividendes.	Services publics . . . . . 656,189,313.34
<b>Autres obligations découlant des polices</b> . . . . . 67,108,358.06	Industries et divers . . . . . 396,006,750.12
Réclamations en cours de règlement, montant estimatif des réclamations en instance de présentation, primes touchées d'avance, etc.	<b>Actions</b> . . . . . 114,550,034.03
<b>Impôts courus</b> . . . . . 20,019,592.80	Toutes privilégiées ou garanties, sauf \$4,076,225.49.
Ce poste comprend le montant estimatif d'impôts payables en 1946 sur les opérations de 1945.	<b>Premières hypothèques sur immeubles</b> . . . . . 870,563,554.77
<b>Réserve de prévoyance pour prêts hypothécaires</b> 21,000,000.00	Propriétés agricoles . . . . . \$ 86,606,570.02
<b>Diverses obligations</b> . . . . . 29,587,557.57	Autres propriétés . . . . . 783,796,984.75
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS</b> . . . . . \$7,003,930,454.93	<b>Prêts aux assurés</b> . . . . . 343,512,038.44
C'est ainsi que l'actif excède de \$58,066,815.44 les obligations. Cette marge de sécurité, qui se d'élève à pour 100 du montant des obligations, sert de tampon contre des impévus défavorables, et donne une plus grande certitude que les bénéfices garantis par les polices seront payés en entier, lors de leur échéance. Cette marge de sécurité comprend: Un fond de surplus spécial (dont fait partie la somme de \$95,100,000.00 destinée à parer à la dépréciation ou à la fluctuation éventuelle de la valeur des placements) . . . . . \$109,422,000.00 Des fonds non attribués (surplus) . . . . . \$48,644,815.44	<b>Garantis par les polices</b> . . . . . 343,512,038.44
N.B. — Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent \$360,747,551.78 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.	<b>Immeubles</b> . . . . . 259,537,120.46
<b>RÉSULTATS DE 1945 MÉRITANT UNE MENTION PARTICULIÈRE</b>	Y compris \$39,300,334.74 en immeubles sous contrat de vente et \$147,436,299.08 en constructions à usage d'habitation et en immeubles à l'usage de la Compagnie.
<b>Assurances-Vie en cours à la fin de 1945 \$31,261,969,317</b>	<b>En caisse</b> . . . . . 175,687,154.11
<b>Assurances-Vie, à prime occasionnelle, émises au cours de 1945 \$2,143,423,150</b>	Fonds en banque, en circulation ou en mains.
<b>Payé aux détenteurs de polices au cours de 1945 \$623,443,183.86</b>	<b>Autres valeurs actives</b> . . . . . 167,070,489.96
	Primes échues et différées, intérêt et loyers échus et courus, etc.
	<b>TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXÉCUTION DES ENGAGEMENTS</b> . . . . . \$7,561,997,270.57

**QUELQUES DÉTAILS SUR LES OPÉRATIONS DE LA METROPOLITAN AU CANADA**

**Nouvelle Émission d'Assurance-Vie.**

En 1945, des Canadiens de toutes les classes sociales se sont assurés la vie, auprès de la Metropolitan, pour \$172,446,469.

**Assurance-Vie en Cours.**

A la fin de 1945, le chiffre total de la garantie fournie par la Metropolitan, au Canada, à 2,300,000 détenteurs de polices, atteignait \$1,775,471,638. De ce montant, 57 pour 100 était détenu par des assurés à l'Ordinaire, 9 pour 100 par des assurés au Groupe et 34 pour 100 par des assurés à l'Industrielle.

**Total des Placements au Canada.**

Le total des placements de la Compagnie, au Canada, atteignait, à la fin de 1945, \$425,255,484. De ce montant, 49 pour 100 sont des Bons Canadiens de Guerre et de la Victoire. Les autres placements comprennent des obligations provinciales et municipales, des valeurs de chemins de fer, d'établissements industriels et d'utilités publiques et des hypothèques.

**Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires.**

La Metropolitan a payé, en 1945, à ses Assurés Canadiens et à leurs bénéficiaires, \$32,328,059 en règlements de décès, en polices parvenues à échéance, en dividendes et en d'autres versements. De cette somme, 66 pour 100 ont été payés à des assurés vivants.

**Oeuvres d'hygiène et de Bien-être.**

Au cours de 1945, 219,299 visites furent faites par des infirmières, au Canada, à des assurés de la Metropolitan à l'Industrielle et au Groupe. En plus, plus de 1 1/2 millions de brochures sur l'hygiène et la sécurité ont été distribuées par les Agents, au cours de l'année dernière.

Les versements faits par la Metropolitan à des Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, dépassent de plus de \$270,000,000 le total des primes recouvrées des Canadiens.

**Metropolitan Life Insurance Company**

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

FREDERICK H. ECKER, Président du Conseil

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

LEROY A. LINCOLN, Président

DIRECTION GÉNÉRALE AU CANADA: OTTAWA

EDWIN C. McDONALD, Vice-Président Administrateur



# Transactions diverses dans le comté de Frontenac

12 mars  
Vente Damase Fortier à Rosalie Fortier, Whitton.  
Vente J.L. Lemay à Antonio Bédard, Mégantic  
13 MARS  
Vente J.A. Lafrance à Aimé Beaudry, Adstock  
Main-Léveé Dame Zélla Lecière à J.A. Laplante, Adstock  
14 MARS  
Quittance Mlle Eugénie Lapierre à Florain Tanguay, Risborough  
Vente Robert Bédard à Euclide Boulanger, Mégantic  
Vente Le Comté de Frontenac au Conseil Municipal de St-Léon, Marston  
Radiation Le Comté de Frontenac au Conseil Municipal de St-Léon, Marston  
15 MARS  
Radiation Le Shérif à Bédard et Jos. Polier 21ème copie, Lambton  
Cession Edmond Côté à Albert Côté, Whitton  
Vente Edmond Côté à Omer Beaudoin Gayhurst  
Vente Joseph Jacques à Joseph Roy, Gayhurst  
Réméré Louis Racine à La C.P. de St-Gédéon, Marlow  
Radiation Dame Théophile Tardif Adstock  
Avis Cadastral Onésime Tardif, Adstock  
Vente Antonio Tardif à Gaston Tardif, Forsyth  
Vente Arthur Audet à Laval Qui-ron, Forsyth  
Vente Evangéliste Lessard à Dominique Vachon, Forsyth  
Vente Joseph Bisson à Pantaléon Grégoire, Forsyth  
Vente Excluis Nadeau à Wilfrid Grondin, Adstock  
Quittance Joseph Allard à Pierre Lafontaine, Forsyth  
Quittance Joseph Lachance à Raymond Dancoese, Forsyth  
Obligation Auguste Morin à l'O. du C.A. du Qué, Dorset  
Avis d'adresse L'Office du C.A. de Qué, Dorset  
Vente Corporation Municipale de Ste-Cécile à Odilon Roy, Whitton  
Radiation Joseph Gobeil à Henri-Louis Bolduc, Gayhurst  
Radiation Joseph Gobeil à Henri-Louis Bolduc, 21ème copie, Gay-hurst  
Quittance Alyre Leclerc à Adol-

phe Turgeon Mégantic  
Quittance Cécile Audet à Léo Ro-sa, Whitton  
16 MARS  
Quittance Dame Alice Nadeau à Roméo Dostie, Mégantic  
Vente Philomon Nadeau à la C.P. de Ste-Agnès, Mégantic  
Vente Philomon Nadeau à Dame Alice Trépanier, Agnès, Ditchfield  
Vente La C. Municipale de Ste-Cécile à Jos. D. Audet, Whitton  
Vente Louis Bernier à la C.P. de Ste-Agnès, Mégantic  
Vente Aimé Vallée à Joseph Bl-lodeau, Whitton  
Vente Edouard Carrier à Omer Carrier, Marston  
Radiation Antonio Audet à O-mer Carrier, Marston  
Radiation Antonio Audet et J. C. Audet, Spalding  
Vente J.C. Audet à Antonio Au-det, Spalding  
Vente Maurice Favreau à Roland Grondin, Marlow  
18 MARS  
Renonciation John Breakey Ltée à Elzéar Lessard, Gayhurst  
Radiation Elzéar Lessard, Gay-hurst  
Quittance L.M. Veilleux à Elzéar Lessard, Gayhurst  
Radiation Elzéar Lessard, Gay-hurst  
Echange Aimé Beaudry à Joseph Poulin Adstock  
Vente Nazaire Bédard à Archibald Chisholm, Mégantic

## On fête M. et Mme Frank Pudelka

A l'occasion du passage, chez leurs parents de notre ville, de M. et Mme Frank Pudelka, dont le mariage avait lieu à Montréal lundi dernier, un groupe de parents et d'amis leur ont offert un banquet à la salle Masonic, lequel fut suivi d'une agréable soirée. M. Roger Tardif, agissant comme maître de cérémonie présenta une bourse au nouveau couple, au nom de leurs parents et de leurs amis. Tour à tour M. et Mme Pudelka adressèrent leurs remerciements et expli-quèrent le plaisir que leur causait cette agréable manifestation. Les organisateurs étaient M. et Mme Roger Giguère, Mlle Hélène Roy



et M. Yves Lemay.

Voici la liste des nombreuses personnes qui ont contribué à cette jolie fête: MM. et Mmes Pierre Roy, Walter Beaulieu, Alfred Roy, Odilon Bruneau, Emile Vachon, Joseph Coulombe, Laurent Brousseau, John Stewart, Henri Blais, Rolland Gagnon, Léonce Baillargeon, Léo Gosselin, Alcide Blais, Roméo Lo-range, Lucien Gobeil, Neil Stewart, Adrien Cameron, Alexandre Lachance, Charles Boudreau, Roger Lapointe, Victor Lorange, Donat Perreault, Henri Giguère, Camille Parent, Roméo Brousseau, Léo-Paul Guay, Joseph Gobeil, Alyre Fortin, Wilfrid Blackburn, Evariste Bernier, Ephrem Boivin, Laval Fortier, Rolland Ruel, Georges Pa-radis, Wilfrid Blais, Paul Leblanc, Fernand Blais, Jules Vallée, Rémi Lemoine, Julien Cousineau, Conrad Lebrun, Wilfrid Fortin, Antonio Roy, Gérard Guérin, Léonard Bu-reau, Herman Bureau, Marcel Charland, Elodien Duclos, Donat Blais, Roger Tardif, Mesdames: Stanislas Labbé, Joseph Tardif, Ar-thur Guay, Albert Hamel, Irénée Vachon, Roger Laffleur, Mesdemoiselles: Gilberte Blais, Yvette Roy, Georgette Pilote, Anita Roy, Loui-sette Roy, Desneiges Roy, Cécilia Boulé, Bertha Blais, Jeanne Le-mieux, Réjeanne Boulanger, Her-mance Vachon, Gertrude Turgeon, Rose Boulé, Jeanne d'Arc Couture, Juliette Parent; Messieurs: Pierre Roy, Robert Roy, Bruno Roy, Jo-seph Roy, Jean-Paul Vachon, Tho-mas Boulé, Laurent Bisson, Albert Boulé, Lionel Boulé, Lucien Boulé, Wilfrid Boulet, Louis-Georges Roy, Gaston Fautoux, Emilien Bédard, Raymond Royer, Bertrand Picard, Georges Grenier, Rolland Lemoine, Roger Bruneau, Jean-Pierre Rodri-gue, Armand Duchesneau, Alphon-se Legendre, Léopold Pilote, J.O. Paradis, Rémi Duquette, Marcel, Léo Blais, Robert Vachon, Charles Eugène Poulin, Eugène Blais, Noël Haroon, Fernand Socquet, Marcel Lebrun, Bertrand Boulanger, Louis Philippe Gobeil, Adélaïde Dupuis, Gaston Gobeil, Fernand Robitaille, Gérard Bellefleur, Murdock McKen-zie, Roger Rodrigue, Georges Ko-mery, Evangéliste Coulombe, Lu-cien Roy, Paul Gobeil, Jean-Guy Turgeon, T. Duval, Joseph-Hubert Lorange, Adrien Lorange, Léandre Fautoux, Gabriel Rouleau, Fernand Boulé, Stanislas Morin, Donat Brousseau, Eugène Roy, Robert Beaudoin, Denis Roy, Henri-Paul Roy, Gérard Boulanger, Omer Guay, Gaston Guay, Bertrand Roy, Fer-nand Roy, M. Michaud, Odilon Vail-lancourt, J.F. Coil, Armand Fortin, Alcide Boulé, McHardy, Le Dr et Mme Viateur Bolduc, Magasin Ro-berge, "Chez Adrienne".

UNNE assemblée de la ligue

Suite de la 1ère page)

Il est proposé par M. René de Blois, secondé par M. Antonio Bédard, que demande soit faite au gouvernement de la province de Québec, par l'entremise de l'hon. Patrice Tardif, député du comté de Frontenac, pour qu'une loi de Cré-dit-Ouvrier soit adoptée dès la présente session: La Ligue des Propriétaires de Lac Mégantic sou-tient que le gouvernement provin-cial devrait obtenir du pouvoir cen-tral, des octrois substantiels qui lui permettraient d'augmenter ses revenus, sans imposer de nouvelles taxes. Considérant que le Crédit-Ouvrier est devenu indispensable pour un grand nombre de familles qui veulent devenir propriétaires, c'est faire oeuvre sociale que d'adop-ter une telle loi et la Ligue ap-puie cette demande. Que copie de cette résolution soit adressée à "L'Echo de Frontenac", à "La Tri-bune" pour publication, à la Cham-bre de Commerce et au Conseil de ville, pour être appuyée.

LA COUPE DE LA GLACE

(suite de la page 4)

trer ces jours derniers M. Ernest Jacques l'un des dix qui dirigent la coupe et la vente de la glace en notre ville et nous avons été inté-ressés aux renseignements qu'il nous a fournis en rapport avec le com-merce de la glace chez-nous.

Au cours de la saison qui s'achève, Messieurs Jacques ont fait ample provision de bonne et belle glace, et ce dans des conditions hygié-niques parfaites. On devine ce que peut coûter de travail la coupe de la glace si on considère qu'elle a commencé sur le lac Mégantic, à l'é-poque des fêtes pour se terminer la semaine dernière.

Sauvegardons la famille par l'habitation

LISEZ NOTRE JOURNAL

## Conseil de ville

(suite de la page 1)

devrait faire des instances pour obtenir l'ouverture à 9 heures, de l'anti-chambre du bureau. L'éche-vin Blais fait remarquer qu'une ré-solution a déjà été passée sur ce-tte question et le maire d'ajouter qu'en effet on en a passé plus d'u-ne fois des résolutions, mais il croit que cette fois, pression de la Chambre de Commerce aidant, on pourra réussir quelque chose.

L'échevin Fortin ne voit pas pour-quoi on s'opposerait à la chose; il se demande si on interprète bien la demande ou si on ne croit pas pu-tôt qu'il s'agit d'ouvrir les gui-chets à 9 heures, ce qui n'est pas du tout la question.

Le maire relit la lettre.

Il est proposé par l'échevin For-tin, secondé par l'échevin Roy que le conseil de ville appuie la deman-de de la Chambre de Commerce re-lativement à l'ouverture du bureau de poste, à 9 heures a.m., le di-manche et les jours de fêtes afin de permettre aux propriétaires de casier de retirer leur maille. Adop-té.

Les Dames Religieuses de l'hô-pital Saint-Joseph de Lac Mégan-tic, écrivent au conseil adressant leurs remerciements pour leur ver-sement semi-annuel de \$250.00 qu'il a fait à l'hôpital. Elles solli-citent, en faveur de notre adminis-tration municipale, les bénédictions du grand patron de l'hôpital, Saint-Joseph.

M. le MAIRE: C'est une enten-tue qui a été prise entre le conseil de ville et l'hôpital qui veut que la ville de Mégantic accorde \$500.00 par année durant 10 ans par ver-sements de \$250.00 par six mois.

Lue une lettre de la Régie des Transports Provinciale, avisant le conseil qu'une demande a été faite pour l'établissement d'un service de taxis, entre Thetford-L'Écluse et Lac Mégantic, passant par Dis-raell et autres endroits jusqu'à Winslow et Lac Mégantic. Dans le cas où le conseil aurait de l'oppo-sition à faire, il est prié de commu-niquer ses raisons dans un certain délai mentionné.

Monsieur le maire fait remar-quer que c'est à peu près le même service d'autobus qui existe par au-tour-neige l'hiver; il dit que le doc-teur Bolduc n'est pas présent à l'as-ssemblée, mais il ne croit pas qu'il aurait objection à la chose, vu que certains endroits, tels Wins-low, etc, sont exclus dans l'itiné-raire. Il voit là un service qui pour-rait amener des visiteurs à Lac Mé-gantic; c'est un Monsieur Théobald Allaire, de Thetford, qui formule cette demande.

Lue une lettre de l'ingénieur de la Voirie, de Beauveillé attirant l'attention du conseil sur les pré-cautions à prendre à cette époque de la crue des eaux afin d'éviter l'inondation. Il suggère des moyens à prendre à cette fin.

M. le MAIRE: C'est une circulaire que le gouvernement envoie cha-que année; je crois qu'ils sont en retard car nos chemins sont déjà ouverts.

Le bureau Laffleur et Allaire, in-génieurs informe notre conseil que des ingénieurs sont à sa disposi-tion pour effectuer les travaux qu'on voudrait bien lui confier.

Monsieur le maire dit que le con-seil a eu une semblable offre de services du bureau des ingénieurs Crépeau et Côté. On conservera ces renseignements dans les dos-siers. A propos d'ingénieurs, mon-sieur le maire fait remarquer qu'il y a devant le conseil une demande d'un bout d'égoût et de trottoirs dans le quartier Agnès, ajoutant qu'une requête a été soumise au conseil à ce sujet; il y a aussi une demande pour la construction d'un trottoir de chaque côté de la rue Montcalm; il suggère de recourir aux services de l'ingénieur Côté, afin d'obtenir un estimé du coût des dits travaux, avant de les entre-prendre "si nous voulons", ajou-tant-il, "couvrir le tout par un em-prunt".

L'échevin Cloutier croit qu'il se-rait à propos de faire couvrir le tout d'un règlement; il n'est pas op-posé aux services d'un ingénieur. Monsieur Leblanc dit qu'il s'agit de faire une entente et d'arrêter un certain montant pour la con-struction de tel ou tel trottoir, au cours de telle période, "car les trot-toirs" dit-il, "on ne peut pas les faire dans la même année, seule-ment nous pouvons en décider la construction, les promettre".

L'échevin Cloutier suggère qu'on fasse préparer un règlement par le bureau et qu'à la prochaine séance du conseil, on procède à son adop-tion.

M. le MAIRE: Est-ce qu'on fait venir l'ingénieur Côté pour faire l'estimé de certains travaux?

L'échevin CLOUTIER: Oui, on a besoin d'un ingénieur.

L'échevin KOMERY: Oui on en a besoin d'un.

M. le MAIRE: Il y a des gens qui prétendent que faire venir un ingénieur, ça coûte cher; moi, je trouve que ça ne coûte pas cher, parce que lorsqu'un ingénieur exé-cute des travaux, ces derniers res-tent dans les dossiers de la ville et lorsque vous voulez les consulter ils sont à votre disposition.

Il est proposé par l'échevin Ko-mery, secondé par l'échevin Clou-tier que MM. Crépeau et Côté soient priés de venir à Lac Mégan-tic pour certains travaux urgents qui nécessitent les services d'un ingénieur. Adopté.

M. Philéas Roy, écrit au conseil sollicitant l'installation d'un égout. pour sa propriété, lequel expli-que-t-il servirait aussi pour une autre construction projetée.

M. le MAIRE: Nous allons ajou-ter cette demande sur la liste de celles que nous avons déjà.

Lue une lettre de M. Barthélemi Roy, dans laquelle ce monsieur dit qu'il est propriétaire du lot 87, dans le quartier Agnès, Rue Mont-cal-m. Monsieur Roy demande à la ville de lui louer un terrain atten-ant à sa propriété, avec lequel il aurait une sortie. Son intention est de clôturer ce terrain de ma-nière à ce que le public n'ait pas accès là; il désire qu'on lui accorde ce droit jusqu'à ce que la ville ait besoin du terrain.

On prend connaissance d'une au-tre lettre semblable à la précéden-te portant une demande faite par M. Ernest Blais qui désirerait uti-liser une partie de terrain pour y installer une clôture.

Monsieur le maire demande l'a-vis des échevins. L'échevin Stewart dit qu'il n'a pas objection à la chose. L'échevin Cloutier dit qu'il s'a-git d'une rue qui ne sera jamais ouverte "Monsieur Roy a l'inten-tion de construire quelque chose sur son terrain situé près de là et je ne vois pas d'objection à ce que nous favorisions son projet en lui louant", dit-il.

M. le MAIRE: En autant que Monsieur Roy ne se construise pas sur notre terrain.

L'échevin CLOUTIER: Je pro-poserai, moi qu'on lui loue ce che-min là, à \$1.00 par année.

M. Barthélemi Roy, qui est dans la salle, s'adresse au conseil et lui dit que si on ne lui accorde le ter-rain pour une période de un an, il n'est pas intéressé à la chose, étant donné qu'il a l'intention de dépenser des argent pour ins-taller une clôture, sur quoi Mon-sieur le maire fait remarquer que la ville ne peut faire d'avance pour un temps illimité ou trop prolongé.

L'échevin Cloutier suggère qu'on fasse la mention suivante: "tant et aussi longtemps que la ville n'en aura pas besoin." Monsieur le maire dit qu'il est difficile de spé-cifier un temps; il suggère à Mon-sieur Roy de venir au bureau pour de payer son dollar annuel, qui constituera un renouvellement. L'échevin Cloutier y voit l'embellis-sement de cette partie du quartier; l'échevin Fortin n'y voit pas d'in-convenient "on ne peut pas lui pro-mettre mais probablement qu'il pourra l'avoir bien longtemps" a-joute-t-il.

Il est proposé par l'échevin Ste-wart, secondé par l'échevin Fortin que la rue lue à M. Barthéle-mi Roy, la rue située entre les lots Nos 67 et 68 à raison de \$1.00 par année, renouvelable chaque année. Adopté.

On prend connaissance d'une let-tre qu'a fait parvenir au conseil M. Guy Sévigny et dans laquelle il rappelle l'accident d'auto dont il a été victime et dans lequel la viture de vidangeur était concernée. Il rappelle encore que dans une en-trevue qu'il avait eue avec l'ex-maire Laffleur, il avait tenu la ville responsable.

La lettre est remise au comité de finance pour étude.

L'électricien de la ville M. Jos. Gobeil demande au conseil l'achat d'un transformateur, dont il donne la description. Il dit que le be-soin de ce dernier n'est pas immé-diat mais qu'il n'y en a aucun de disponible, présentement au départe-ment de l'électricité et que la li-vraison ne peut être faite avant 82 semaines, mieux vaut ne pas pren-dre de risque. L'échevin Komery dit qu'il n'a pas objection à la chose.

M. J.L. Boulanger écrit au con-seil, disant qu'il a déjà fait appel à la compagnie de Téléphone Bell pour faire enlever le poteau qui est dans sa cour. Il croit qu'il y aura intérêt de la ville aussi, de faire disparaître le dit poteau et de le placer plus loin.

M. le MAIRE: Je crois, en effet qu'il s'agit ici d'un poteau du Bell Téléphone qui se trouve placé en face du garage de Monsieur Bou-langer. Il occupe la largeur d'un camion; je ne sais pas s'il n'y au-rait pas moyen de rencontrer les autorités du Bell Téléphone à ce sujet.

"Le succès en aviculture"

Commencez par l'achat de

POUSSINS

CERTIFIES

MOULÉE DE DEBUT

FEDERAL

Ensuite donnez à ces poussins la meilleure moulée de début qu'il soit possible de leur procurer. L'aviculteur ou le cultivateur qui choisit la:

est sûr de son affaire, parce que cette moulée contient les 21 ingrédients essentiels au rapide développement du poussin: vitamines, protéines, principes minéraux, substances fibreuses, etc. Avec la moulée de Croissance FEDERAL, vous vous assurez par la suite des oiseaux robustes et vigoureux... et des profits. Exigez toujours les MOULEES FERERAL.

GENEST, NADEAU Ltée

SHERBROOKE, P. Q.

RATIONS BALANCEES

FEDERAL

POUR VEAUX, VACHES, VOLAILLES, COCHONS

## Chez les amateurs de quilles

Voici les noms des gagnants aux quilles à la Salle BLAIS: Grosses quilles Jos. Arguin 228; petites quilles Jos. Arguin 162; cinq quilles Jos. Arguin 331; chez les dames: petites quilles Jeannot Le-blanc 125; cinq quilles Marthe Cloutier 204.

A la Salle des Chevaliers de Col-omb: Semaine du 11 au 17 mars. Grosses quilles Jean-Marie Blais 221; cinq quilles Gabriel Arguin 249; petites quilles Ben Turner 190. Chez les dames: cinq quilles Gabrielle Roy 268; petites quilles: Eveline Smallshaw 128.

Parties jouées le 18 mars

Salle des C. de C.

"Navy" vs "Marine"

B. Charest	50	80	94	224
A. Chabot	90	65	85	240
C. Baillargeon	67	80	67	214

Total 377 403 451 1231

Club Marine

L. Mercure	69	82	60	211
G. Blais	72	69	61	202
J. Leblanc	86	103	85	274
M. Tardif	74	87	94	255
Low score	50	65	67	182

Total 351 406 367 1124

Parties jouées le 20 mars

Salle des C. de C.

"Airforce" vs "Army"

M. Mercure	73	88	62	233
C. Charest	79	96	108	283
Low score	65	72	72	209
E. Smallshaw	127	104	80	311
L. Audet	107	97	93	297
G. Morissette	88	92	71	251

Total 539 549 486 1674

Club Army

L. Michaud	85	100	90	275
V. Komedj	65	85	75	225
J. Blais	83	72	72	227
G. Michaud	84	75	80	239
G. Charest	88	89	78	253
S. Crandall	91	89	108	288

Total 494 510 503 1507

Voici la position de ces clubs en lice, cette semaine: Army Capitaine Gertrude Morissette 23 points; Navy capitaine Olga Komery, 17 points; Marine, capitaine L. Lafle-che 13 points.

Souignons dans les noms des gagnants à la Salle BLAIS celui de M. Jos. Arguin qui figure gagnant aux grosses quilles, cinq quilles et petites quilles.

LISEZ

Les petites annonces de "L'ECHO DE FRONTENAC"

PETITES ANNONCES

MANUFACTURE DE PORTES, CHASSIS, ETC.

Je suis heureux de vous annoncer que ma manufacture de portes, chas-sis, meubles etc., est maintenant ouverte et que je suis en mesure d'ac-cepter les commandes que vous vou-drez bien me confier. Une expé-rience de plusieurs années vous as-sure satisfaction. Adressez-vous à: Lucien NADEAU, Manufacturier Tél.: 208W Case Postale 134 191, rue Laval Lac-Mégantic Qué.

Agents demandés

Agents distributeurs demandés pour le district de Lac Mégantic pour la vente d'un filtreur d'autos. Intéressante proposition. Ecrire à: Motorist Accessories Corp. 6270 71ème avenue Rosemont, Montréal

Mars 21

Maisons à vendre

Maisons situées dans le centre de la ville. Loyer libre à l'acheteur. Belles occasions. Adressez-vous à: 65, rue Frontenac Case Postale 8 Lac Mégantic, P.Q.

Loyer demandé

Couple sans enfant, tous deux travaillant en dehors, demande lo-yer de \$ ou 4 appartements, avec chambre de bain si possible. S'a-dresser en fin de semaine à: Mme Dorlas Roy 60 rue Papineau Lac Mégantic

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

Avis vous est par cette annonce donné, qu'à l'avenir nous ferons la préparation du bois pour les menuisiers de chez nous, à une REDUCTION DE 20% sur les prix actuels. Souvenons-nous que nous vendons toujours: Bois de charpente, planches planées et embouffetées, clapboard, bois de moulures de toutes sortes, etc.

ELODIEN DUCLOS

Industriel

TEL: bureau -213 résidence -246W Lac-Mégantic, Qué.

Partie de tire

DIMANCHE, LE 31

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

A 2 HRES

Tout le monde est invité; les dames sont les bienvenues. Souper vers 5 heures.

ADMISSION: \$1.00 par personne.

Théâtre

BIJOU

Mégantic

PROGRAMME

Semaine du 24 au 30 mars 1946

Dim. - Lun. 24 - 25 Mars

Jack Haley - Joan Davis

Georges White Scandals

Tom Conway

Two O'clock courage

Mar. - Mer. 26 - 27 Mars

Film Français

James Gagney - Bette Davis

Le Debrouillard

Comédie - News

Jeu. - Ven. - Sam. 28 - 29 - 30 Mars

Roy Rogers

Don't Fence me in

W.C. Field

Song of the open road

Ouverture tous les soirs à 8 hres. Le dimanche 2 hres et 8 hres. Film français tous les Mardi et Mercredi de chaque semaine.